

INSCRIPTION VOYAGES CAES 2024

DESTINATIONS : CAP VERT GRECE LES CYCLADES
 JAPON VIETNAM

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : ..

Prénom :

Adresse personnelle :

CP : Ville :

Tel : Mail :

Nom et N° de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Statut : Titulaire CDI Vacataire CDD Fin du contrat : Retraité

DR de rattachement :

Tel Professionnel : Mail Professionnel :

Avez-vous déjà participé à une activité AVEC le secteur « Voyages » ? Oui Non

Destination et année du dernier voyage subventionné par le CAES :

Rappel :

- Vous pouvez bénéficier de la subvention pour un seul voyage tous les 3 ans.
- Les voyages sont proposés à tous les agents Inserm actifs, retraités et leurs ayants-droit.
- Un agent Inserm a la possibilité d'inscrire l'ensemble de ses ayant-droit ou seulement un invité extérieur non subventionné partageant sa chambre double.

Participant(s) au voyage y compris l'agent Inserm :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AGE	LIEN DE PARENTE

Attention : les tarifs des voyages sont indiqués sur la base d'une chambre double et sous réserve d'augmentation. Les vols peuvent être modifiés entre la signature du contrat et la date du séjour.

Souhaitez-vous une chambre individuelle ? Oui Non

Si Oui, elle vous sera automatiquement facturée mais non subventionnée.

Le CAES Inserm subventionne les voyages de raliement **en train** domicile/Aéroport/domicile sur présentation d'un justificatif (**n'oubliez pas de conserver les billets de transport ou leurs factures d'achat et nous les envoyer à votre retour**). Le raliement **en avion** peut être subventionné **si et seulement si** vous pouvez **nous apporter une preuve** que le coût du billet est moins cher qu'un billet de train en 2nd classe.

Souhaitez-vous demander la subvention pour le voyage de raliement ? oui non

- Compléter et signer le formulaire d'inscription Voyages.
- Joindre un chèque d'acompte de **150 € par personne inscrite**, à l'ordre du CAES Inserm.
- Joindre au bulletin d'inscription, s'il y a, **les conditions d'annulations** (minimum 1^{ère} et dernière page) avec la mention « **Lu et Approuvé** » et signées (à télécharger sur le site internet du CAES)
- Joindre **obligatoirement** la **photocopie du passeport** (valable 6 mois après le voyage) **ou de la CNI en cours de validité pour les voyages en Europe de tous les participants** ou à défaut une preuve que la demande est en cours.
- Compléter la demande de cession volontaire
- Remplir en ligne **votre fiche agent 2024** depuis votre espace adhérent.

Les critères de sélection sont les suivants : Les agents jamais partis avec le secteur « Voyages », les agents ayant le Quotient Familial le plus faible, les agents ayant le moins bénéficiés du secteur voyages depuis les huit dernières années.

Votre voyage doit être soldé **au moins un mois avant** votre départ, vous avez la possibilité d'échelonner vos paiements.

DEMANDE DE PAIEMENT ECHELONNÉ :

10 mensualités maximum, nombre de règlement souhaité..... L'ensemble des chèques (annotés des dates d'encaissement au dos) devra être adressé à réception de la facture provisoire.

Merci d'arrondir les montants et faire l'appoint sur le dernier chèque.

CESSION VOLONTAIRE - À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Ne sera utilisée qu'en cas de litige

Remplir la 2ème et la 3ème ligne, dater et signer

Montant total de la cession :

Je soussigné(e) M
 M
 Demeurant :

Demande à Monsieur l'Agent Comptable de l'INSERM, de prélever mensuellement sur mon salaire,
 La somme de (En lettres)

A compter du (Première mensualité)

Jusqu'au (Dernière mensualité)

Au profit du CAES de l'INSERM – CCP La Source N° 32 713 46 B

Fait à
 Le

Signature :

Dans le cas où vous ne seriez pas retenu sur votre 1er choix, merci de préciser un second choix parmi les voyages proposés :

Je m'engage à me conformer aux règles de vie du groupe, au programme du voyage proposé par le CAES et aux conditions d'annulation de l'association et de l'agence avec laquelle est organisé ce voyage.

Fait à le :

Signature :